

SOUS-COMITÉ DE LA CHASSE AUTOCHTONE DE SUBSISTANCE (ASW)

Jeudi 20 octobre 2016

RESUME DES PRINCIPALUX RESULTATS

Point de l'ordre du jour	Principaux résultats
3. Rapport du groupe de travail <i>ad-hoc</i> sur la chasse autochtone de subsistance	Après discussion du rapport du groupe de travail ASW du rapport de l'atelier d'experts sur la chasse autochtone de subsistance et une présentation de l'experte invitée, Dalee Dorough, le sous-comité ASW a recommandé le rapport de l'atelier d'experts (IWC/66/ASW Rep01) à la Commission comme étant une composante importante des efforts de la CBI pour améliorer la manière dont elle examine la chasse de subsistance, tout en notant également sa déclaration minoritaire. Le sous-comité a convenu de transmettre les recommandations de l'atelier (voir Annexe 4) à la Commission pour examen, en reconnaissant que certaines d'entre elles présentent des implications juridiques, financières et procédurales et en notant les points soulevés dans la discussion ci-dessus. Compte tenu de ces implications, certaines des recommandations devront, le cas échéant, être examinées pendant l'intersession, avant toute prise de décision ou approbation finale.
4. Procédure de gestion de la chasse autochtone de subsistance	Le comité scientifique a présenté un rapport sur : (a) ses travaux relatifs à l'achèvement du développement de SLA pour les deux chasses groenlandaises restantes, les rorquals communs et les petites rorquals communs d'ici 2018 et (b) son calendrier de <i>revues de mise en œuvre</i> futures. Le sous-comité ASW a accueilli avec satisfaction le rapport du comité scientifique, remercié ce dernier pour ses travaux et entériné ses recommandations, y compris l'adoption du <i>SLA pour la baleine du Groenland du Groenland occidental</i> . Il attend avec intérêt les résultats de ce travail avant la réunion biennale de 2018.
5. Plan de la chasse autochtone de subsistance	La Commission a convenu que le plan de chasse autochtone (AWS) est destiné à être une politique générique et globale qui, tout en reconnaissant dans la mesure du possible les différences entre les chasses, s'applique à l'ensemble des régimes de chasse gérés par la CBI. Le comité scientifique a indiqué avoir entamé l'examen des dispositions de l'AWS, en commençant par tester une 'stratégie d'allocations intérimaires'. Il couvrira également des questions comme le report entre les blocs, les exigences en matière de données et les lignes directrices en matière d'estimations d'abondance. Dans l'idéal, les composantes scientifiques de ce travail seront achevées pendant la réunion du comité scientifique de 2017, c'est-à-dire, bien avant la réunion de la Commission de 2018, lorsque de nouvelles limites de captures devront être établies pour les chasses autochtones. Le sous-comité ASW a accueilli avec satisfaction le rapport du comité scientifique et entériné ses recommandations.
6. Limites de capture de la chasse autochtone de subsistance	Le comité scientifique a présenté un rapport sur les recommandations en matière de recherches et conseils de gestion relatifs aux chasses autochtones de l'Alaska, de Tchoukotka, des tribus Makah, du Groenland et de Bequia. Aucun changement aux limites de capture/prise n'a été recommandé. Le sous-comité ASW a accueilli avec satisfaction le rapport du comité scientifique et entériné ses recommandations.
7. Situation du fonds volontaire	Le Secrétariat a présenté un rapport sur les contributions volontaires faites par le Danemark, la Suisse et les Etats-Unis. Les fonds ont financé l'atelier d'experts ASW et la participation d'une conférencière invitée à cette réunion (Dalee Dorough). Le solde est à présent de zéro. Le sous-comité ASW a vivement encouragé les gouvernements contractants à faire des contributions.